



Licence Philosophie - sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie - sociologie. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037137

HAL Id: hceres-02037137

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037137>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Philosophie-Sociologie

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie-Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008604

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle - Lille 3 Domaine du Pont-de-Bois - Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Philosophie-Sociologie*, organisée avec une complémentarité réelle entre les deux disciplines, prépare principalement à des études de master, en particulier vers les masters de *Sociologie* ou de *Philosophie* de l'Université. Elle offre éventuellement une possibilité de formation professionnalisante, notamment par le biais de la sociologie.

La formation permet aux étudiants d'élargir leurs perspectives intellectuelles en suivant un enseignement liant l'histoire de la philosophie à celle de la sociologie : des penseurs grecs aux philosophes contemporains et en explorant des thèmes classiques (la politique, l'art, la science, l'homme), d'une part, des sociologues classiques jusqu'aux avancées des sociologues américains et français, d'autre part.

L'enseignement méthodologique est progressif, de l'argumentation à l'analyse et au commentaire en philosophie, et comprend un enseignement des méthodes d'enquête en sociologie et de l'approche de différentes questions (action sociale, sociologie urbaine, migrations, etc.). La formation comprend un enseignement en langue étrangère sur tout le cursus et les étudiants peuvent choisir un enseignement d'ouverture à partir de la deuxième année. Les étudiants de dernière année doivent réaliser un stage et un mémoire et sont incités à effectuer un travail d'initiation à la recherche, ce qui constitue une opportunité intéressante pour les étudiants se destinant à des masters recherche.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Philosophie-Sociologie* est une formation originale qui a réussi à attirer des étudiants (sans préjudice, semble-t-il, pour les effectifs des licences de *Philosophie* et de *Sociologie* de l'établissement). 29 étudiants se sont inscrits en première année en 2009, 46 en 2012. Les étudiants peuvent se préparer à des études de master en *Sociologie* ou en *Philosophie* (les deux tiers poursuivent dans les masters de l'établissement). La faiblesse de l'effectif de cette mention facilite un suivi individualisé avec un dispositif d'enseignants référents. L'équipe organise une semaine d'intégration dès le début du premier semestre et a mis en place un tutorat pédagogique et un système de parrainage, un dispositif assez complet donc qui témoigne d'une réflexion sur ce sujet de la part de l'équipe. Les réorientations sont possibles, mais peu nombreuses, en particulier vers les autres licences de *Philosophie* ou de *Sociologie*. Il n'y a aucun partenariat international ni échange d'étudiants (ou d'enseignants).

Le projet est cohérent et solide, même si sa mise en application reste difficile. En effet, l'articulation entre deux disciplines comme philosophie et sociologie n'est pas évidente et mobilise l'équipe pédagogique. Le poids respectif de chaque discipline peut sembler un peu déséquilibré sur la totalité de la licence qui propose 12 unités d'enseignement (UE) de philosophie et 8 UE de sociologie, y compris ethnologie, auxquelles s'ajoutent 2 UE de méthodologie du travail universitaire et 2 de méthodologie de l'enquête. Une unité d'enseignement sur les six semestrielles associe réellement les deux disciplines (histoire des disciplines, épistémologie...), ce qui constitue une démarche positive et d'ouverture.

Réaliser une articulation entre des disciplines comme la philosophie et la sociologie est un objectif intéressant, que l'équipe pédagogique accompagne avec beaucoup d'effort, y compris sur le plan méthodologique. Cette bi-disciplinarité n'est donc pas seulement une bivalence, mais bien une tentative de formation intégrant dans un enseignement assez traditionnel des approches croisées.

L'organisation de l'enseignement dans la filière est classique (sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés et le contrôle continu est prédominant) et les méthodes d'évaluation restent, de l'avis des étudiants, trop liées aux pratiques disciplinaires et devraient pouvoir être harmonisée (en mettant en place le plus possible des modalités d'évaluation semblables pour les UE de philosophie et de sociologie), ce qui pourrait contribuer à la démarche d'articulation en cours des deux disciplines.

La mention ne propose qu'un seul parcours (ce qui est légitime étant donné le projet, d'une part, et le faible effectif en deuxième et troisième années, d'autre part). En première année, deux UE sur six sont mutualisées (seulement les cours magistraux) et la mutualisation est plus importante ensuite puisque la moitié des UE au moins est mutualisée avec d'autres formations en philosophie et en sociologie, mais aussi en histoire. L'annexe descriptive du diplôme est correctement établie et la fiche RNCP cohérente.

Le projet même de cette formation induit une ouverture disciplinaire qui est effective aussi en anthropologie et en ethnologie. Les étudiants peuvent également décider de leur choix dans le cadre d'une UE libre à partir de la deuxième année (les UE libres représentent pour chacun des semestres 3 à 6, 3 ECTS). Un enseignement de langue étrangère est assuré sur tout le cycle. L'équipe pédagogique propose des enseignements méthodologiques progressifs et demande aux étudiants de réaliser un travail de recherche en troisième année, ce qui est cohérent avec le projet général de la formation (poursuite d'études), et qui s'articule avec un stage « d'observation sociologique » et la réalisation d'un mémoire. Les poursuites d'études sont nombreuses et les débouchés variés, après études complémentaires ou préparation à des concours. L'équipe est mobilisée par rapport aux abandons en première année, mais ne dispose pas d'outil pour connaître le devenir des sortants (types d'emploi, spécialités des poursuites d'études).

La licence est gérée par le Département de philosophie et s'appuie sur l'expérience et les pratiques de ce département en matière de suivi pédagogique et d'encadrement des étudiants. La direction est confiée à un binôme (un enseignant-chercheur en philosophie et un en sociologie).

On retrouve la même relative asymétrie de la maquette relativement à la part de chaque discipline au niveau de la composition de l'équipe pédagogique, puisque 13 enseignants-chercheurs relèvent de la philosophie et 10 de la sociologie-anthropologie. Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place et les étudiants peuvent participer à certaines réunions dans le cadre du Département de philosophie. Un dispositif d'autoévaluation a été mis en place et permet de mettre en évidence des pistes d'amélioration. Enfin, l'équipe participe à plusieurs activités de valorisation, aux journées portes ouvertes et également à une activité d'immersion de lycéens.

- Points forts :
 - Le projet bi-disciplinaire est original, pertinent et bien structuré avec une réelle complémentarité entre les disciplines.
 - Il existe de nombreuses possibilités de poursuite d'études en master.
 - Le suivi pédagogique des étudiants est bien organisé.

- Points faibles :
 - Faible valorisation de la formation.
 - Faible ouverture à l'international et au monde de l'entreprise.
 - Les modalités d'évaluation dans les deux disciplines ne sont pas harmonisées.

- Recommandations pour l'établissement :

L'organisation d'une telle filière reste un défi et l'ancrage au sein du Département de philosophie justifie le projet d'une évolution vers un parcours *Sociologie* au sein de la licence de *Philosophie*.

La cohérence de l'articulation entre les deux disciplines pourrait être poursuivie avec la mise en place de cours sur des thématiques transversales ou des auteurs reconnus dans les deux champs.

Le développement d'échanges internationaux reste à organiser. La filière devrait disposer d'un conseil de perfectionnement.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008604

Licence mention Philosophie-Sociologie

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur lecture attentive et leurs remarques qui amènent quelques commentaires et précisions, notamment dans les parties « Points faibles » et « Recommandations pour l'établissement ».

D'abord, le document d'évaluation mentionne l'absence d'échanges internationaux. Ce point n'est pas exact puisque les étudiants peuvent bénéficier des programmes CREPUQ et ERASMUS. A titre d'exemple, pour l'année 2013-2014, deux étudiants (L2 et L3) bénéficient du programme ERASMUS et un du programme CREPUQ (L3).

Ensuite, la question des modalités de contrôle des connaissances qui seraient trop variables entre les disciplines a déjà été prise en compte par l'équipe pédagogique et, au-delà de contraintes liées au fait que certains enseignements de sociologie sont mutualisés et possèdent donc d'importants effectifs, l'harmonisation est en cours, notamment en L1 où les sociologues s'adaptent aux modalités propres du département de philosophie.

Enfin, les recommandations de l'AERES sur « la mise en place de cours sur des thématiques transversales ou des auteurs reconnus dans les deux champs » ont déjà été anticipées puisque plusieurs cours intégrés réalisés conjointement par un sociologue et un philosophe sont prévus dans la nouvelle maquette de la licence sur des thématiques comme la richesse, la technique, le pouvoir ou l'identité.

De même, la surreprésentation des UE de philosophie ou des enseignants de philosophie dans la formation – évoquées à plusieurs reprises dans le document - a été corrigée puisque la nouvelle maquette met en place une stricte égalité des volumes d'enseignement entre les deux disciplines.

